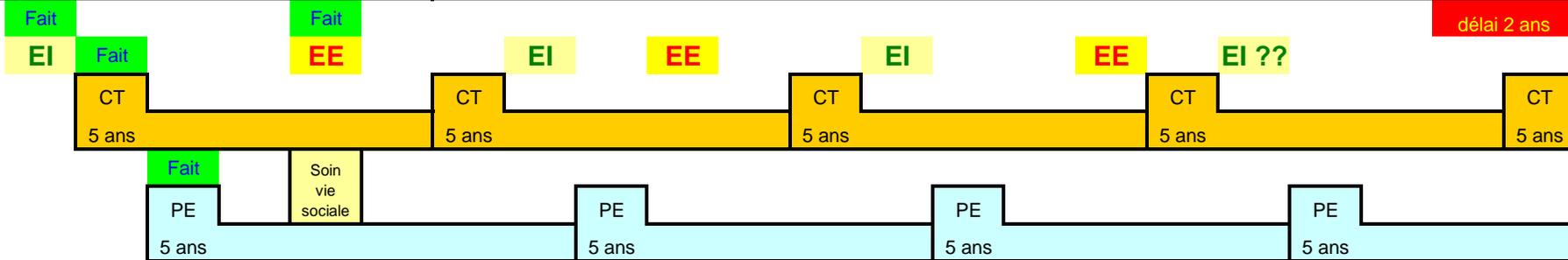


## CALENDRIER QUALITE INSTITUTIONNEL

### HABILITATION 15 ans



Actualisation continue du Programme d'Amélioration de la Qualité (16 programmes / 160 fiches "action")

2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032

Le cas particulier des ESSMS autorisés et ouverts avant la date de publication de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et qui devront avoir procédé au moins à une évaluation externe, au plus tard avant le 3 janvier 2015 conformément au cinquième alinéa de l'article L.312-8 du CASF.

Période d'autorisation de 15 ans	Pour un ESSMS autorisé et ouvert avant le 3 janvier 2002		
	Date de référence de départ	T+0	03/01/2002
1 évaluation interne, résultats communiqués au + tard 3 ans avant la date de renouvellement.	évaluation interne unique EIU	T < 12	< 3 janvier 2014
1 évaluation externe réalisée au + tard 2 ans avant la date de renouvellement.	évaluation externe unique EEU	T < 13	< 3 janvier 2015
Date de référence de fin		T + 15	03/01/2017